

cius, son prédécesseur, avait déjà écrit. Il déplore la désastreuse captivité de Jérusalem et l'exhorte à venir en aide aux Croisés qui étaient partis pour la délivrance de cette Ville-Sainte. Il écrit encore une autre lettre plus courte au Catholicos qui lui avait demandé de l'Huile Sainte. Il lui disait qu'il ne lui envoyait pas cette huile, parce que lui-même, le Catholicos, pouvait la consacrer. Ainsi ces deux chefs d'église s'étaient humiliés l'un devant l'autre; l'un, en demandant, l'autre en refusant. Un passage de la lettre d'Innocent à Léon, écrite en 1207, nous donne à entendre que les prédécesseurs de notre baron d'Arménie étaient déjà en correspondance avec la cour pontificale de Rome où, – dit la lettre, – se

---

pays, au secours de la Terre-Sainte reçoivent la rémission de leurs péchés selon la générosité de cœur que Dieu leur aura donnée et selon la valeur de leur offre.

Veille à cela, cher Frère, selon la lumière que la miséricorde de Dieu t'aura dispensée, afin que toi-même et tout le peuple d'Orient gouverné par toi, vous soyez zélés pour la délivrance des Saints-Lieux. Et écris-moi aussitôt le résultat que cette œuvre aura obtenu par tes efforts et par la grâce de Dieu. Sache aussi que, bien que tu sois loin de nos yeux corporels, nous te voyons toujours par nos yeux spirituels et nous t'embrassons de tout notre cœur et en toute affection et nous faisons de bonne grâce tout ce que tu nous demandes,.

La date manque à cette lettre, mais comme dans l'en-tête il est dit qu'elle a été apportée par les Croisés, la troisième année de la captivité de Jérusalem, il est évident qu'elle a été écrite en 1189. C'est par la même occasion que fut apportée au même Catholicos une seconde lettre, comme nous le fait savoir le même traducteur qui nous en donne la copie en ces termes: «Cette lettre a été apportée avec la première: Clément, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Grégoire Catholicos d'Arménie, salut et bénédiction apostolique!

Nous espérons que vous vous souvenez sans cesse du pape Lucius, d'heureuse mémoire, qui nous a précédé et qui vous a envoyé, conformément à votre demande, le livre des Rites de l'Église Romaine. C'est pour cela que nous avons jugé inutile d'envoyer à Votre Grandeur l'Huile Sainte que nous consacrons. Nous vous honorons comme vrai Chrétien et nous souscrivons à votre demande».

La Lettre du pape Lucius est écrite le 3 Décembre 1184, de Vérone. Il paraît que Notre Catholicos lui a écrit dans les premiers mois de la même année, peut-être même avant cette lettre, – comme on peut le supposer par la note p. 162, à laquelle nous renvoyons, ainsi que par les propres paroles du Pape, parmi lesquelles les plus significatives sont les suivantes: «Nous sommes tout à fait joyeux en âme et en corps, toutes les fois que nous lisons vos lettres et que nous voyons vos ambassadeurs. Nous sommes heureux de vous voir prospérer et multiplier en foi et en paix. Nous avons reconnu la vérité de tout ce que vous avez accompli et qui nous a été raconté par notre fidèle frère Grégoire, archevêque de Philippopolis, que vous nous avez envoyé et que nous avons honoré comme il mérite. Nous avons rendu grâce à Dieu de ce que vous vous portez bien . . . Voici, mon frère Catholicos, je vous envoie le *Homophrone*, le Pallium qui est le plus grand des insignes, et *la Tiare que je porte moi-même sur la tête*, signe glorieux de l'Église, pour qu'en le recevant, vous vous en pariez en ce monde et qu'il vous rende plus fort pour briller en l'autre monde». – Voir page 161-162 Note.